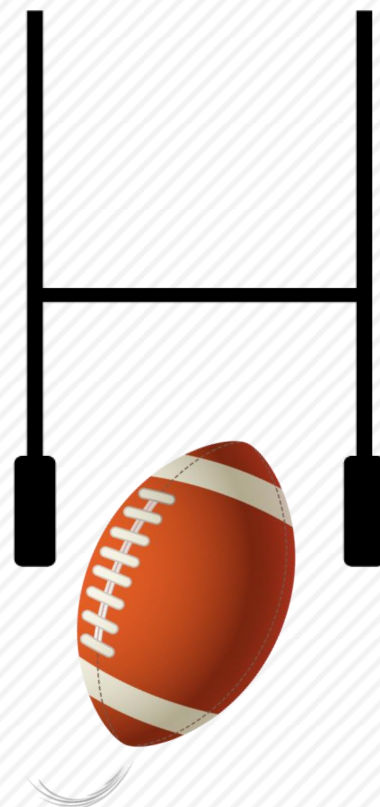


# Titres-Restaurants SNCF



## Transformons l'essai !

L'UNSA-Ferroviaire demande l'ouverture de négociations sur la mise en place des Titres-Restaurants, au sein du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

### Historique :

L'UNSA, début 2015, sollicite seule la Direction de l'Entreprise SNCF afin de mener une étude de faisabilité, concernant la dotation des Titres-Restaurants pour les agents SNCF.

**90 % des salariés SNCF, ne pouvant fréquenter les cantines pour causes de rythmes de travail incompatibles ou d'absence de proximité...**

En réponse, l'Entreprise propose une expérimentation au sein d'un panel d'agents de l'Infrastructure. L'UNSA, négocie, signe et valide cet accord le 20 mai 2015, via le CE-GI. La dotation est proposée à 650 agents début août. (Financement SNCF 4 euros, financement salarié 4 euros par Titre-Restaurant)

**L'UNSA demande dès à présent à l'Entreprise de transformer l'essai et de rentrer en négociations pour le bénéfice du plus grand nombre. L'UNSA revendique une participation employeur de 5,36 euros, par Titre-Restaurant...**

Participation optimisée Employeur 2015 par  
Loi de finances N° 2014-1654 :

**5,36 euros**

Septembre 2015



UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

*Le syndicalisme en positif !*



# Titres-Restaurants à la SNCF



## L'UNSA ouvre la porte !

L'UNSA-Ferroviaire, début 2015, sollicite seule la Direction de l'Entreprise SNCF afin de mener une étude de faisabilité concernant la dotation des Titres-Restaurants pour les agents SNCF. En réponse la Direction propose une expérimentation au sein d'un panel d'agents à l'INFRA.

L'UNSA démontre tout le bienfondé de sa démarche, et entend élargir ce dispositif au plus grand nombre à la SNCF !

